

laissé entendre que lundi serait un jour préférable. Nous sommes à la disposition de la Chambre et, s'il n'y a pas d'objection, la date restera fixée à lundi.

L'hon. G. E. FOSTER : Pourquoi ce délai ?

Sir WILFRID LAURIER : Très bien, à demain.

La motion, ainsi amendée, est adoptée.

Sir WILFRID LAURIER : Je propose :

Qu'un comité spécial soit nommé pour préparer et soumettre, avec toute la diligence possible, la liste des membres devant composer les comités permanents de cette Chambre, en conformité de la règle n° 10; ledit comité devant se composer des membres suivants: sir Wilfrid Laurier, MM. Borden (Halifax), Paterson, Fielding, Haggart (Lanark), Calvert et Taylor (Leeds) et que la disposition de la règle n° 10 limitant le nombre des membres dudit comité soit suspendue.

La motion est adoptée.

PRESENTATION DE RAPPORTS.

Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement. (M. l'Orateur.)

Rapport de l'auditeur général pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1908 ;

Tableaux du commerce et de la navigation pour l'exercice expiré le 31 mars 1908.

Rapport du ministère du Revenu de l'Intérieur, pour l'exercice finissant le 31 mars 1908, première partie relative à l'accise ;

Rapport du ministère du Revenu de l'Intérieur pour l'exercice finissant le 31 mars 1908, partie relative à l'inspection des poids et mesures ;

Rapport du ministre de la Justice pour l'exercice finissant le 31 mars 1908. (L'hon. M. Paterson.)

Rapport du ministre de l'Agriculture pour l'exercice finissant le 31 mars 1908, premier appendice comprenant le rapport de la commission de la laiterie et des entrepôts frigorifiques. (L'hon. M. Fisher.)

Rapport du ministre des Postes pour l'exercice terminé le 31 mars 1908 ; rapport du ministère du Travail pour l'exercice terminé le 31 mars 1908. (L'hon. M. Lemieux.)

MOTION D'AJOURNEMENT.—QUESTION RELATIVE A L'EMPLACEMENT DE L'HOTEL DU GRAND-TRONC.

Sir WILFRID LAURIER : Je propose l'ajournement de la Chambre.

M. R. L. BORDEN (Halifax) : Avant que la séance soit ajournée, je désire, monsieur l'Orateur, demander au très honorable premier ministre (sir Wilfrid Laurier) s'il voudrait bien avoir l'obligeance de donner à la Chambre, à une toute prochaine occasion, s'il ne peut le faire aujourd'hui, des

informations relatives à l'état actuel des négociations, si tant est qu'il y ait des négociations, pour la construction d'un hôtel sur une partie des terrains du Parlement. Le premier ministre se souviendra qu'un arrêté du conseil a été pris quelques semaines avant le commencement de la dernière session et par lequel une partie du parc de la côte du Major devait être transportée à la compagnie du Grand-Tronc dans le but d'y construire un hôtel. La question paraissait être d'une certaine urgence puisque l'autorisation du Parlement n'a pas été demandée tout d'abord et qu'un bill a dû être adopté par la suite, pour ratifier ce que le Gouvernement avait fait. A voir l'état actuel de la question, il ne semble pas qu'il y ait eu grande urgence de régler cette affaire avant la réunion du Parlement, car autant que je puis le constater, la seule chose qui ait été faite depuis lors c'est l'établissement d'une clôture qui forme, à n'en pas douter, un dessin très beau et très artistique du terrain. Je présume que ce n'est pas là l'hôtel qu'on avait l'intention de construire. Si ce l'était, je serais porté à suggérer qu'il ait au moins une toiture. J'espère très sincèrement que jamais un hôtel ne sera construit sur cet emplacement, mais comme la question a paru être urgente, nous devrions avoir quelque explication au sujet de cette mesure spéciale qui a été adoptée quand absolument rien n'a été fait depuis lors. Je n'ai pas connaissance que l'acte de transport de la propriété ait jamais été déposé sur la table. Si un tel acte a été passé, il devrait être déposé le plus tôt possible avec un rapport de toutes les obligations, s'il en existe, imposées à la compagnie, soit dans les termes du transport lui-même, soit autrement, de telle sorte que la Chambre puisse au plus vite connaître la situation dans son état actuel.

Sir WILFRID LAURIER : Je crois pouvoir satisfaire la curiosité de mon honorable ami. Rien n'a été fait depuis la dernière session, après l'adoption du bill.

M. R. L. BORDEN : Où, alors, était l'urgence ?

Sir WILFRID LAURIER : Dans le besoin d'un hôtel.

M. R. L. BORDEN : Et pourtant on n'a rien fait.

LE MINISTERE DU REVENU DE L'INTERIEUR.

L'hon. G. E. FOSTER : Mon très honorable ami est-il en état de nous donner quelque information quant à l'époque probable où le ministre du Revenu de l'Intérieur (M. Templeman) reprendra sa place en Chambre.

Sir WILFRID LAURIER : Sur ce point, je ne peux pas satisfaire la curiosité de